# Mise en situation professionnelle Epreuve d'admission du CRPE

## **SUJET N°71**

**Durée :** 45 minutes (exposé n'excédant pas 15 minutes suivi de 30 minutes d'entretien)

### **Thème: LE REDOUBLEMENT**

#### Références (intitulé précis et dates des décrets, arrêtés, textes, circulaires, ...) :

- Texte N° 1: Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, mêmes constats, Les dossiers de l'enseignement scolaire, n°166, mai 2005, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation et de la prospective Cosnefroy Olivier et Rocher Thierry,
- Texte N° 2 : Les apports de la recherche sur l'impact du redoublement comme moyen de traiter les difficultés scolaires au cours de la scolarité obligatoire, Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'Evaluation d l'Ecole, n°14, Décembre 2004 [EXTRAIT] Paul Jean-Jacques, Troncin Thierry,
- Texte N° 3: Programmes personnalisés de réussite éducative, Mise en œuvre des PPRE à l'école et au collège, Circulaire n°2006-138 du 25-8-2006, BO n° 31 du 31 août 2006

#### Question posée au candidat :

A l'issue du cours préparatoire, un élève qui n'a pas réussi à suivre au même rythme que le reste de la classe présente de grandes difficultés en lecture. Son enseignant propose le redoublement. Ses parents s'y opposent.

- A la lecture des textes proposés, que pensez-vous de cette situation? Argumentez votre réponse.
- Que pensez-vous de cette situation ? Argumentez votre réponse.
- Quelles solutions peut-on envisager pour éviter un redoublement ?